



Suppression ou fusion des Ordres : les propositions de l'IGF déconnectées de la réalité

Paris, le 05 juin 2026

Le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) conteste avec la plus grande fermeté les conclusions du rapport de l'Inspection générale des finances, publiées lundi 1er juin, qui méconnaissent la réalité des missions ordinaires et les transformations déjà engagées.

Ce document conclusif présente une lecture à charge. Il passe sous silence les réformes conduites depuis plusieurs années et renforcées depuis juin 2025. Il écarte les observations transmises par l'Ordre et fait peser sur l'Institution la responsabilité de failles qui relèvent de carences législatives et d'insuffisances structurelles pourtant identifiées par le rapport lui-même.

Plus grave : il avance des propositions radicales telles que la suppression des Ordres ou la fusion de toutes les professions au sein d'une structure unique.

Non chiffrés et formulés sans étude d'impact, ces scénarios ignorent la réalité de la régulation de plus de 340 000 médecins et traduisent une vision centralisatrice, éloignée des besoins et des réalités des territoires.

Ils laissent sans réponse une question pourtant centrale : dans un système de santé plus que fragilisé, qui prendra en compte les situations concrètes vécues par les patients ? Qui garantira un traitement adapté aux réalités locales ? Et qui veillera, au quotidien, à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité de l'exercice médical ?

C'est l'équilibre même du système qui est en jeu : la régulation par les pairs n'est pas un principe abstrait, elle est une garantie concrète pour les patients. Elle permet de concilier exigence déontologique, connaissance du terrain et prise en compte des situations individuelles, au plus près des réalités de l'exercice.

Un Ordre fort de ses trois échelons

Le CNOM est persuadé qu'un Ordre fort repose sur la complémentarité de ses trois échelons : départemental, régional et national. Chacun a son rôle et sa légitimité dans un ensemble cohérent, ancré dans les territoires. Ce maillage est essentiel : il

permet d'entendre et d'accompagner les médecins et les patients en toute proximité et équité. Il favorise aussi des échanges construits avec les acteurs institutionnels au plus près des réalités et des spécificités territoriales.

Ensemble, ces trois niveaux garantissent un Ordre à la fois proche, réactif et pleinement engagé au service de la profession et de la santé collective.

L'Ordre n'a pas attendu l'IGF pour engager sa modernisation

Le CNOM ne nie pas son besoin de réforme et d'évolution. Un chantier de modernisation structurant est engagé depuis des années, avec une accélération nette en juin 2025.

En revanche, il refuse que les médecins deviennent les boucs émissaires des dysfonctionnements accumulés du système de santé et appelle à un débat responsable, fondé sur les réalités et non sur des postures idéologiques.

Le CNOM attend par ailleurs toujours les dispositions législatives et réglementaires lui permettant de répondre aux préconisations énoncées par les différentes missions de contrôle ces dernières années.

À tous les niveaux de l'Institution ordinale, le moment est venu de faire bloc et unité : défendre l'honneur et l'indépendance de la profession, protéger les patients et porter, d'une seule voix, une modernisation structurelle, pérenne, et ancrée dans les réalités du terrain.